



Palézieux, le 08 août 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Élections complémentaires à la Municipalité

A la suite des démissions de MM. Philippe Tailens, Syndic, et de M. Sylvain Dovat, Municipal, pour le 31 décembre 2008, la Municipalité et le bureau du Conseil communal informent la population qu'une élection complémentaire sera organisée le 28 septembre 2008.

A cet effet, nous vous signalons que le délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au

lundi 1^{er} septembre 2008 à 12.00 h.

DEPÔT DES LISTES

(un exemplaire vierge est à disposition sous www.palezieux.ch/elections.htm)

Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte; la signature peut être remplacée par celle d'un mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le cas échéant, la Municipalité ou les membres du bureau du Conseil communal sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relatives à cette élection.

La Municipalité et le bureau du Conseil communal

